

exécution, ou par le Juge ordinaire & délégué, & même un Auditeur des causes au Palais Apostolique, un Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, comme aussi par quelque Légat à Latere, ou Nonce du Siège Apostolique, ou autre personne qui ait ou doive avoir exercice de l'autorité ou puissance en matière quelconque & instance; leur enlevant pourtant à chacun d'eux toute faculté & autorité de juger & d'interpréter diversement; & s'il arrivoit à aucun par autorité quelconque, sciemment, ou par ignorance d'oser procéder différemment sur de telles choses, Nous voulons que la procédure reste nulle & de nulle valeur: Nonobstant les Constitutions & Mandemens Apostoliques, quoique publiés dans des Conciles généraux, & en cas de besoin; nonobstant la Règle de non tollendo jure quæsito, & même les Statuts de la susdite Compagnie, de ses Maisons, Collèges & Eglises, quelque munis qu'ils soient du serment & de l'approbation Apostolique, ou toute autre faculté, savoir, les Coutumes, les Privilèges, les Indults & les Lettres Apostoliques à la même Compagnie & aux Supérieurs, Religieux, & ses individus, de quelque sorte qu'ils soient, quelle qu'en soit la teneur & la forme, & avec un derogatoire quelconque & autres Décrets même irritans, accordés, confirmés & renouvelés aussi par un propre mouvement semblable à celui ci, ou consistoriellement, ou en toute autre manière: Et quoique pour une légitime derogation à toutes ces choses on eut dû en faire une mention spéciale, ainsi que de leur entière teneur; ou se servir de quelque autre expression ou formule, individuellement, expressément & verbalement, & non par clauses générales qui signifient la même chose; toutefois Nous y déro-

geans